

RANDONNEE MOTO-VERTE et MOTO ROUTE **DU 16 JUIN 2019**

REGLEMENT

↪ Cette randonnée n'a aucun classement sur la base du temps ni de la vitesse.

↪ **Chaque participant s'engage:**

- à être possesseur du permis de conduire, de l'assurance adéquat à sa moto,
- à effectuer la randonnée sous sa propre responsabilité vis à vis de sa capacité physique,
- à respecter le code de la route,
- à respecter les autres usagers rencontrés sur le circuit,
 - à ne pas se servir de GPS pour revenir rouler sur le circuit TT, car il y a des parties privées, **tout pilote pris en défaut se verra immédiatement exclu et non remboursé .**
- à ne mettre sur « facebook » ou autres réseaux sociaux, en particulier en « enduro » que des photos validées par le président du M.C.
- à ne pouvoir exercer à l'encontre du M.C. « *Les Maudits Cuits* » aucun recours à la suite d'éventuelles conséquences dommageables liées à sa participation.

↪ Les organisateurs se réservent le droit d'exclure immédiatement, sans aucune indemnité, tout participant qui ne respecterait pas ce code de conduite.

↪ **Circuit TT :** Aucun bidon d'essence ne sera acheminé sur le circuit. Cette randonnée étant constituée, d'une boucle de 140 km. Le point de ravitaillement essence, est à 55 km du départ, prévoir l'huile pour les 2 temps. Si nécessaire pour certains, un deuxième passage à la pompe se fera au retour.

↪ **Circuit route :** le ravitaillement essence sera sur le parcours.

↪ **Chaque inscription ne sera acceptée qu'accompagnée de son règlement à l'ordre du M.C. « *Les Maudits Cuits* ».**

↪ Un contrôle administratif aura lieu avant le départ: Permis de conduire, carte grise, assurance. Tout participant non en règle sera exclu et non remboursé.

REGLEMENT

↪ Cette randonnée n'a aucun classement sur la base du temps ni de la vitesse.

↪ **Chaque participant s'engage:**

- à être possesseur du permis de conduire, de l'assurance adéquat à sa moto,
- à effectuer la randonnée sous sa propre responsabilité vis à vis de sa capacité physique,
- à respecter le code de la route,
- à respecter les autres usagers rencontrés sur le circuit,
 - à ne pas se servir de GPS pour revenir rouler sur le circuit TT, car il y a des parties privées, **tout pilote pris en défaut se verra immédiatement exclu et non remboursé .**
- à ne mettre sur « facebook » ou autres réseaux sociaux, en particulier en « enduro » que des photos validées par le président du M.C.
- à ne pouvoir exercer à l'encontre du M.C. « *Les Maudits Cuits* » aucun recours à la suite d'éventuelles conséquences dommageables liées à sa participation.

↪ Les organisateurs se réservent le droit d'exclure immédiatement, sans aucune indemnité, tout participant qui ne respecterait pas ce code de conduite.

↪ **Circuit TT :** Aucun bidon d'essence ne sera acheminé sur le circuit. Cette randonnée étant constituée, d'une boucle de 140 km. Le point de ravitaillement essence , est à 55 km du départ, prévoir l'huile pour les 2 temps. Si nécessaire pour certains, un deuxième passage à la pompe se fera au retour.

↪ **Circuit route :** le ravitaillement essence sera sur le parcours.

↪ **Chaque inscription ne sera acceptée qu'accompagnée de son règlement à l'ordre du M.C. « *Les Maudits Cuits* ».**

↪ Un contrôle administratif aura lieu avant le départ: Permis de conduire, carte grise, assurance. Tout participant non en règle sera exclu et non remboursé.